

LA LETTRE

L'UNSA Défense, faites la différence!

UNSA Défense

78 et 80 rue Vaneau 75007 PARIS © 01 42 22 37 02



Numéro 62 MAI 2025













-DITO

CHERES ADHERENTES, CHERS ADHERENTS, CHER(E)S COLLEGUES

Peut-être vous êtes-vous fait piéger dans cette période de chocolats partout. Pile au moment où vous attendiez un sourire, au moins une satisfaction, de vos enfants héroïques de leur récolte de cholestérol multicolore, vous n'avez eu droit qu'à un lapidaire et ingrat « *C'est tout* ? ». Sale gosse! Le doute vous envahit subitement, malgré la certitude de votre budget, identique à celui de l'année dernière. Indiscutablement, vous avez oublié que le contenant devait aussi s'adapter au contenu... et vous auriez dû acheter des paniers plus petits pour obtenir le même effet de remplissage. Un nouveau concept, comme toujours impactant seulement les plus modestes, fait son œuvre à notre insu: la « *Shrinkflation* », en français la « *réduflation* ». Le principe est simple: Même visuel, prix identique, mais moins de produit. Les nutritionnistes y verront sans doute une bonne nouvelle, votre pèse-personne aussi... un bienfait de l'inflation masquée consistant à manger moins pour la même dépense. Même emballage, même tentation, même prix... mais moins de produit et plus d'arnaque. Essayez si vous doutez. Achetez un gâteau pour 4 et vous verrez que vous n'en ferez qu'une bouchée. Adaptez-vous à cette stratégie marketing misant sur la seule négligence des consommateurs. A défaut habituez-vous à : « *Y'en a un peu moins, je vous l'mets quand même* ? »

Pour certains, c'est indéniablement une découverte. Le politique lui, pratique la réduflation depuis longtemps... « Même travail, mêmes horaires, mêmes contraintes... mais toujours moins de pouvoir d'achat ». Les agents publics eux, maîtrisent parfaitement le stratagème « Shrinflateur » des gouvernements. Gel du point d'indice, suppression de la Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat, tassement des grilles indiciaires, font la panoplie de cette pratique. Le principe a même été élargi aux Congés de Maladie Ordinaire (CMO). Mêmes problèmes de santé, même médecin, mêmes médicaments, même arrêt de travail... mais 10% de rémunération en moins. Quant à la même attractivité de la Fonction Publique, je vous laisse terminer la phrase vous-même.

Comme il faut bien prendre notre part de responsabilité, **concédons de ne pas avoir été assez prudent en pratiquant nous-mêmes la «** *Cheapflation »… (électorale).* Une pratique qui consiste à remplacer des ingrédients par d'autres de moins bonne qualité, de moins de goût et moins compétents. C'est bon, vous avez compris le principe ? Concluons en rappelant l'article 1116 du code civil : « *Nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude* ». De là à en déduire que c'est bien fait pour nous, il n'y a qu'un pas, mais si j'ai néamoins relevé pour vous quelques mots en gras dans le texte... que voulez-vous, la maison UNSA ne recule devant aucun sacrifice.

« La joie est une résistance, elle n'abandonne jamais. » (Gilles Deleuze)

Laurent TINTIGNAC - Secrétaire général de l'UNSA-Défense







Francis DUBOIS – SG adjoint Secrétaire Général adjoint de la fédération UNSA Défense

Bonjour Francis, un petit mot de présentation et de tes fonctions au sein de la fédération UNSA Défense ?



Bonjour La Lettre. Comme évoqué par Nathalie dans la Lettre du mois dernier, lors du congrès fédéral de 2024, j'ai été élu 2ème adjoint du secrétaire général Laurent TINTIGNAC. Je suis Ingénieur Civil de la Défense (ICD). Membre du secrétariat général, je suis en charge de la politique interne de la fédération, de la gestion du quotidien et de la 'vie' d'un bureau syndical situé hors emprise du ministère. Bien sûr, au regard de notre choix de prioriser nos dispenses et temps syndicaux en région, au plus près de la « vraie vie » des agents, je suis le point de contact de nos élu-es UNSA au sein des CSA des réseaux SID, DIRISI, Administration Centrale et DRHMD (en tant qu'employeur), également ceux des établissements publics (EPA/EPIC). Selon cette même logique, cette fois-ci géographique, je suis le référent du secrétariat général pour nos délégué-s UNSA au sein de 3 CMG, celui de Rennes et ceux de l'Ille de France (Saint-Germain-en-Laye et Arcueil).

Comme les 3 membres du secrétariat général, je suis élu au Comité Social d'Administration Ministériel.

Quelles sont tes fonctions au quotidien Francis?

Ces fonctions sont diverses, par-delà celles définies dans la « fiche de poste ». Il y a d'abord l'agenda social imposé par le rythme des réunions avec l'administration et des groupes de travail DRHMD. La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a profondément modifié la préparation des avancements fonctionnaires, eux-mêmes issus des Lignes Directrices de Gestion. Afin de préparer au mieux et d'assurer un suivi de la fédération dans la défense des dossiers de nos adhérent-es, je participe avec les 2 secrétaires nationaux de nos filières administrative et technique (Nathalie Albertin et Joël Massé) aux réunions bilatérales avec les autorités de chaque chaine d'emploi (ACE). Un travail de préparation et d'attention permanente afin que nos dossiers soient crédibles et susceptibles ensuite d'être étudiés par la DRHMD qui, seule, prend les décisions de changements de corps des fonctionnaires.

Pour ce qui concerne les principaux dossiers de la fédération, me sont confiés le suivi de la révision de l'accord-cadre ARTT, celui mis en place récemment par la DRHMD relatif à l'intelligence artificielle, l'impact de la création du Commissariat au Numérique de Défense sur les organismes embarqués dans cette réforme et affection oblige, je garde un œil bienveillant sur la filière technique en apportant mon expérience et expertise à nos délégués. Je suis élu au CSA d'Administration Centrale. Autre fonction interne, celle de pilotage des formations, toutes, organisées par nos délégué-es et responsables en région, par l'intermédiaire du CEFU, le centre de formation de l'UNSA « national » dont je suis le point de contact.

En qualité d'adjoint, je participe par ailleurs souvent avec le secrétaire général, aux réunions de nos instances UNSA « nationales ». Le bureau et le conseil de l'UNSA... le bureau et le conseil de l'UNSA Fonction Publique (notre fédération 'chapeau'). Principe d'une structure fédérale, c'est au sein de ces instances que nous débattons, partageons nos pratiques et nos analyses et prenons les décisions qui dépassent le seul cadre du ministère des Armées, dans lequel nos choix syndicaux restent strictement autonomes. Le sujet des retraites, ceux économiques, les impacts des décisions politiques, les sujets propres à la fonction publique et l'élaboration de nos revendications interministérielles (Demande de réévaluation du Point d'Indice, restauration de la GIPA, révision des grilles indiciaires, abandon de la mesure de diminution de 10% des rémunérations en arrêt maladie, attractivité de la Fonction Publique, etc.)

Francis, qu'est-ce qui fait de toi ce secrétaire général adjoint?

D'abord mon parcours bien sûr. Je ne saurais trop dire mais je crois que le goût des autres, l'envie d'un collectif, le besoin de défendre et d'améliorer sans cesse les conditions de vie au travail des agents, la négociation avec les différents employeurs et aujourd'hui la DRHMD, aussi la disponibilité pour les autres, ce fameux temps qu'on décide à un moment de consacrer aux autres, font la marque de fabrique des délégués UNSA. Comme tous les autres délégués, mon parcours a commencé en local, puis l'appétence à cette matière syndicale fait prendre d'autres responsabilités. Précédemment, j'occupais le poste de secrétaire territorial en lle de France, puis lorsque Laurent m'a sollicité pour l'accompagner dans cette « aventure » fédérale, je n'ai pas hésité un instant, sachant qu'en confiance, je laissais la région IDF entre de bonnes mains, celles de Bruno Normand qui a repris le flambeau avec efficacité.

Petit test Francis

Francis, si tu étais un loisir?

• Si tu étais un souvenir syndical ?

Si tu étais une chanson ?

• Si tu étais une qualité ?

Si tu étais un défaut ?

Si tu étais un film ?

Ton plasir coupable

• Ta lecture sur une île déserte

Et si tu étais une couleur...

Le jardinage

Le regroupement de la DGA à Bagneux puis le retour au « grand Balard »

You never can tell... la twist endiablé de Pulp Fiction.

Je suis têtu

Je suis têtu... un peu ch... d'après madame

« Le cœur des hommes » ou « Ocean Eleven »

LE tiramisu !!!

« Le bleu »... évidemment !!

L'instruction 1136 relative au logement MinArm



Merci Francis!

CMO – Congés de maladie ordinaire

Signez la pétition intersyndicale















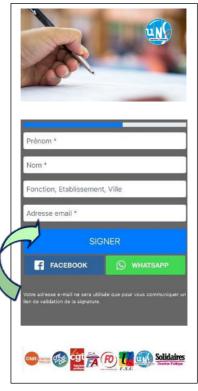
Depuis le 1er mars 2025, en cas d'arrêt maladie ordinaire, après prélèvement du jour de carence, les agents de la Fonction publique sont désormais rémunérés à hauteur de 90% du traitement indiciaire et de leurs indemnités contre 100 % auparavant. Cette mesure imposée par le gouvernement Bayrou, ajoutée au jour de carence déjà existant, vient accroître leurs difficultés financières et réduire un peu plus encore leur pouvoir de vivre.

Alors que les arrêts de maladie augmentent fortement en raison de la dégradation des conditions de travail et de la perte du sens au travail engendrées, entre autres, par la baisse drastique des moyens alloués aux services publics, cette décision résonne comme une double peine opposée à celles et ceux qui œuvrent quotidiennement pour l'intérêt général.

Chaque agent est invité à signer cette pétition en faveur de l'abrogation du jour de carence et du maintien de la rémunération à 100% en cas de congé de maladie ordinaire. Je signe,

- Pour le maintien de la rémunération à 100 % en cas de congé de maladie ordinaire
- Pour l'abrogation du jour de carence.

Retrouvez la pétition sur le site « unsa-fp@unsa.org





Le 17 mai est, depuis 2005, la journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie.

A cette occasion, l'UNSA, intransigeante sur ses valeurs, réaffirme son engagement indéfectible contre les LGBTphobies au quotidien et en faveur de l'égalité des droits. Elle exprime aussi sa solidarité avec les personnes persécutées dans le monde en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre. Même si la situation s'est grandement améliorée pour les personnes LGBTQI+ grâce à l'évolution de la législation et aux actions des associations, les LGBTphobies décomplexées perdurent en France.

L'UNSA est mobilisée le 17 mai, comme tous les jours.

Elle propose ainsi des actions de sensibilisation, de formation des militant-es. Elle participe à toute action de visibilité. Elle milite en tant qu'organisation représentative de toutes les travailleuses et tous les travailleurs, pour une égalité en droits et un cadre de travail inclusif pour les personnes LGBT+.

L'UNSA revendique:

- Le droit de vivre sa sexualité et de pouvoir librement exprimer son genre, notamment au travail.
- L'interdiction des thérapies de conversion partout dans le monde, telle que votée en France en 2022.
- Le respect des droits fondamentaux des personnes trans et la simplification des procédures de changement d'état civil.
- La mise en place de cadres de travail inclusifs, permettant à toutes et tous d'obtenir des mêmes droits, notamment concernant les familles en termes de congés ou de gardes d'enfants.
- Des politiques publiques plus fortes contre les préjugés, les violences et les discriminations à l'encontre des personnes LGBT+



L'UNSA invite toutes et tous à participer aux actions revendicatives au aux marches des fiertés!

Votre actu du mois

AG UNSA du CMG Toulon





Le syndicat territorial UNSA Défense du CMG Toulon a tenu son assemblée générale les 23 et 24 avril 2025, avec la présence de Nathalie ALBERTIN représentant la fédération.

Deux jours de discussions et d'échanges en présence des déléguées de toutes les bases de défense de la région Sud-Est : Carcassonne, Nîmes, Istres-Salon, Marseille, St Christol, Gap, Toulon, Solenzara, Calvi et Draguignan.

Une assemblée générale constitue un moment clé pour dresser le bilan de l'année écoulée et tracer les perspectives d'avenir. Notre objectif est clair et bien de toujours mieux défendre les droits des agents civils de notre ministère, améliorer leurs conditions de travail et favoriser un équilibre harmonieux entre vie professionnelle et personnelle. Notre ambition est de rendre le quotidien des agents plus juste et serein. L'UNSA demeure à vos côtés, plus que jamais déterminée à vous accompagner et à vous représenter. Un grand MERCI à tous nos délégués UNSA Défense région sud-est qui font le choix de s'investir et de consacrer du temps pour leurs camarades.

AG UNSA – CMG Rennes

L'UNSA Défense Nord-Ouest a tenu son Assemblée Générale le 23 et 24 Avril 2025 à Angers.

La douceur Angevine était bien présente tant sur la météo que sur le déroulement de notre Assemblée Générale, avec la présence de nombreux délégué-es de Rennes, Coëtquidan, Cherbourg, Bourges-Avord, Brest, Angers.

Nous avions également la présence du Secrétaire Général Adjoint Francis DUBOIS qui a fait part de l'actualité et des sujets nationaux suivis actuellement par la Fédération. Le Secrétaire National de la filière technique Joel MASSE avait également répondu présent à notre invitation.

Un bilan de l'année et des projets pour la filière technique ont été présentés. Les échanges furent nombreux et enrichissants avec une grande convivialité comme sait le faire l'UNSA.

Nous remercions nos délégués pour leur présence et leur dévouement au quotidien pour défendre nos adhérents. La fédération remercie Stéphanie, Hugues et Stéphane, nos responsables CMG Rennes pour leur engagement et ce bleu au cœur visible.





AIA Clermont – Formation d'accueil spéciale ICT-TCT

Ces journées d'accueil proposées par l'UNSA AIA Clermont sont inscrites dans le patrimoine syndical des délégué-es du site depuis plus de 20 ans. C'est une nouvelle session qui s'est tenue ce 17 avril à l'attention et la curiosité des 50 derniers ICT et TCT recrutés par l'AIA. Présentation de l'histoire de l'AIA depuis ses origines, organigramme interne pour mieux se reconnaitre, sociologie des effectifs du site, explication des rouages du dialogue social pas toujours faciles à appréhender au recrutement.

L'homogénéité de ces groupes permet de consacrer une partie de ces sessions à l'explication détaillée du statut et tel a été le cas ce jour par une présentation des textes et modalités de gestion des corps ICT et TCT, notamment à travers la convention collective de la métallurgie inspirant les textes réglementaires de cette population propre à la DGA au SIAé ou à la DMAé.

Une présentation à 2 voix, Laurent Tintignac le secrétaire général de la fédération et Cédric Caruana le secrétaire national des agents contractuels, a permis à chacune et à chacun de repartir avec une connaissance plus approfondie de son environnement comme de sa catégorie. Une belle journée, un immense remerciement à toutes et tous les participants pour leur intérêt et attention portés aux sujets présentés.

C'est par l'organisation aux petits soins apportée par l'équipe AIA que ces sessions restent un moment amical et convivial. L'équipe UNSA AIA a une fois encore... coché la case. **Bravo**!!





La fédération inaugure ses JDD



Validée par le Bureau National de mars 2025, la fédération a concrétisé l'organisation d'une journée dédiée et à intervalles réguliers : « LA JOURNEE DES DELEGUE-ES – JDD ».

L'occasion d'un échange avec chacune des équipes UNSA dans chaque CMG réunie au siège de la fédération. Ce mois-ci, pour inaugurer cette 1ère session, c'est l'équipe des délégué-es UNSA du CMG de Metz, emmenée un Bruno OSSOLA sérieux et bienveillant qui a participé à cette première. Pour certaines et certains, cela a aussi été l'occasion de prendre connaissance de l'environnement fédéral, tout en participant à une réunion d'info sur les dernières actualités ministérielles, suivies d'un moment de cohésion qui reste la marque de fabrique de notre engagement syndical UNSA.

Merci à toutes et tous les participant-es pour leur intérêt, leurs sourires et le souvenir qu'elles et qu'ils garderont de cette journée.